Communiqué de presse

Paris, le 21 juin 2016

SYNDICAT DES PROFESSIONNELS DU PNEU

Le Syndicat des Professionnels du Pneu recrute une juriste social

Intensifier ses actions de support en droit social auprès de ses adhérents est un des objectifs que le Syndicat des Professionnels du Pneu s'est fixé pour 2016. C'est pourquoi, Delphine Berteau a rejoint depuis quelques mois le Syndicat des Professionnels du Pneu en tant que juriste social.



Diplômée d'un Master 2 professionnel en « Droit des relations de travail dans l'entreprise » et d'un diplôme universitaire en Ressources Humaines et psychologie des organisations », Delphine Berteau a débuté sa carrière comme juriste au département droit du travail et de l'emploi d'un cabinet d'avocats Canadien à Montréal. Puis, pendant près de 3 ans, elle a été juriste social en charge des ressources humaines pour une entreprise spécialisée dans la vente à distance.

Delphine Berteau rejoint aujourd'hui le Syndicat des Professionnels du Pneu en tant que juriste social afin d'apporter des réponses concrètes aux interrogations des adhérents sur les thématiques sociales

« Nous avons un rôle important à jouer auprès de nos adhérents qui sont essentiellement des TPE/PME confrontées en permanence à des changements de législation sociale. Mon rôle est de les accompagner dans ce processus d'adaptation et de les conseiller au mieux dans leurs démarches » explique Delphine Berteau.

Ses principales missions :

- **Juridique, social et réglementaire en droit social** : veille juridique, informations et conseils juridiques aux adhérents, contribution à la définition des positions du SPP sur les questions sociales et réglementaires.
- **Négociation collective** : présence aux instances paritaires de la branche des services de l'automobile telles que l'ANFA, participation à la négociation de la convention collective des services de l'automobile et des accords de branche.
- **Participation aux instances de concertation du SPP et de l'ASAV** : animation des commissions sociales du SPP, des commissions sociales nationales de l'ASAV, travail en étroite collaboration avec les réseaux (avec les RH/responsables de formation) sur des sujets tels que la formation professionnelle ou encore la pénibilité